



Les brèves châtilloises

AGENCE POSTALE

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Mme Tatiana PLAT à l'accueil de la collectivité à compter du 12 avril prochain, l'ouverture de l'agence postale se fera le 19 avril 2021.



Secteur des Girardières

Au vu des annonces gouvernementales du 25 mars 2021, la réunion de quartier initialement prévue le 17 avril prochain est reportée à une date ultérieure.

BOÎTE AUX LETTRES

La boîte aux lettres qui se trouvait rue Claude Brault a été déplacée devant la mairie (à côté du parking)



RECHERCHE PHOTOS

Dans le cadre d'une future exposition, nous sommes à la recherche d'anciennes photos de mariés! (avant les années 80) Vous pouvez apporter vos photos en mairie une copie sera faite et l'original restituée immédiatement ou par mail : mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr

Merci à vous



Élections départementales 2021 :

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Les élections départementales se dérouleront les 13 et 20 juin 2021, les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à ces élections devront alors être déposées au plus tard le vendredi 07 mai 2021.

PÂQUES

En raison de la COVID-19, la municipalité annule la traditionnelle chasse à l'œuf



Mairie de Châtillon-sur-Cher

2 rue de la mairie

41130 CHÂTILLON-SUR-CHER

Tél. : 02.54.71.02.82 - Fax : 02.54.71.77.88

www.chatillon-sur-cher.fr - mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr

Voirie : Les travaux d'entretien des chemins communaux sont en cours notamment avec le bouchage des trous et le renforcement des accotements. Plusieurs demandes sont également remontées en Mairie concernant les éclaboussures générées par les véhicules sur les murs de clôture. Ce souci récurrent et généralisé sur la commune est lié à un croisement des voitures et à une vitesse excessive sur nos voies communales. Il n'est pas possible, notamment pour des raisons budgétaires, de supprimer tous ces problèmes. Aussi, à titre expérimental, seront déposés des séparateurs de chantiers sur la voirie, en plusieurs endroits, la commission sécurité/voirie a défini en se rendant sur place, des éléments afin de faire ralentir la circulation. Si l'expérience est concluante, ces aménagements seront rendus pérenne.

Eau / Assainissement : La société Artelia procède à un audit qui va permettre de connaître l'état de notre réseau. Des travaux seront prochainement nécessaires pour sécuriser le forage dit F1 et supprimer les problèmes d'enlèvement constatés.

Compte tenu de l'accentuation de la sécheresse, de nombreuses parcelles boisées sont dangereuses. Nous encourageons les propriétaires de parcelles jouxtant le domaine public (chemins, routes) de s'assurer de leur mise en conformité par l'égavage ou le débroussaillage (Art D-161-24 du CGT). Les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont évidemment responsables. En cas de dommage leur responsabilité civile pourra être engagée (Art 1382 et suivant du code civil).

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux pour la mise en place de la fibre optique sont actuellement en cours sur la commune. Vous pouvez suivre l'évolution sur le site :

www.valde Loire fibre.fr

FUTURE BOULANGERIE

Les travaux de la future boulangerie ainsi que la nouvelle voirie devraient commencer courant de l'été.

Des incivilités sont constatées très régulièrement sur les dépôts d'apport volontaire. C'est purement inadmissible et même dangereux pour le caisson à verre par exemple.

Pour rappel, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a renforcé les pouvoirs de police administrative du maire en ajoutant la possibilité d'imposer une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros avant d'enclencher la procédure de mise en demeure préalable à d'autres sanctions.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

L'enquête publique sur le document s'est déroulée du 1er janvier au 15 février dernier. Elle a permis de faire remonter les interrogations et les demandes de la population. Un comité de pilotage regroupant l'ensemble des communes concernées a été créé au niveau de la Communauté de commune Val-de-Cher Controis et le document final devrait être opposable pour l'été prochain.



RAPPEL : Il est interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

Nouveaux jeux au plateau multisports pour les 3/8 ans



Tél. : 02.54.71. 02.73 (école primaire)

Tél. : 02. 54.32.86.79 (école maternelle)

Inscriptions scolaires 2021/2022

Enfants nés en 2018

Étape 1 : Inscription administrative à la MAIRIE

2 rue de la mairie - 41130 CHÂTILLON-SUR-CHER



Pièces à fournir :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant ou un relevé de vaccinations
- s'il y a lieu, certificat de radiation de l'ancienne école
- s'il y a lieu, extrait de jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale

Étape 2 : Admission à l'école

prendre rendez-vous avec la directrice, Mme Cribelier, au 02.54.71.02.73

- Les Lundis après-midi et les mardis



Le centre de loisirs de Chatillon sur Cher a ouvert ses portes durant les vacances de février malgré la crise sanitaire toujours présente.

Les enfants ont pu tout de même, grâce à un temps bien ensoleillé, s'amuser avec différentes activités proposées sur les deux semaines de vacances.

Le thème annoncé aux enfants était : « Bienvenue dans l'espace ».

Les sorties se sont surtout situées sur le City Parc de Chatillon, un endroit très apprécié des petits et des grands. Foot, basket, cache-cache, parcours santé, les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

Plusieurs sorties dans les bois ont été proposées aux enfants avec une jolie cabane construite sur les deux semaines.

Ils ont aussi réalisé différentes activités manuelles dans le centre (construction d'une fusée, d'une constellation, planète en pâte à sel...).

Pour finir les vacances, notre habituelle BOUM a pu se dérouler de la meilleure des manières tout en respectant les règles sanitaires. Les enfants ont même pu se tester à un jeu de danse sur la télé avec une console de jeu.

L'équipe d'animation tient à remercier les familles qui nous apportent de super gâteaux pour la BOUM.

Nous donnons rendez-vous aux familles fin avril pour de nouvelles aventures !

Le centre de loisirs de Châtillon-sur-Cher accueille les enfants pendant les vacances scolaires, sauf pendant la période de Noël.

Contact : Alexis Prezinat, directeur, tél. 06.12.73.60.18 ou par mail : centre.loisirs.chatillon@gmail.com



Écoliers de la photo parue dans le bulletin municipal de fin d'année



Classe de maternelle de Mr Bertrand LENORMAND 1988-1989

Aurélie DENIZEAU - Xavier CHAUVREAU - Fanny GOUMIN - Mickaël AZÉVÉDO - Renaud LACOUR - Priscillia LACOUR - Charlotte BIAUNIE - Anaïs MARIER

Sarah COLLAIN - Marian OUV RAT - Emilie BELLERET - Christophe RIBAUT - Sabrina GACON - Sophie AZÉVÉDO - Stéphanie AZÉVÉDO - Laëtitia LÉGER

Mélissa GRANGER - Sébastien MULOT - Davy JEANNEY - Lofe PESTEL - Laurianne GOURSAULT - Perrine CASANOVA



• Horaires d'été 2021 – 1er avril au 30 septembre

lundi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 mardi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 jeudi : 9h30 – 12h / fermé
 vendredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 samedi : 9h30 – 12h / 14h – 18h

EURL BARBOUX KELLY

PLAQUETE
 PEINTRE
 ISOLATION
 REVÊTEMENT DE SOL

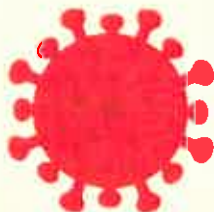


58 rue de la Chapelle - 41130 CHÂTELLON SUR CHER
 TÉL. 02 38 09 13 54 - PORT. 06 87 58 32 67

Ets
THOMAS
 30 rue Aristide Romestant
 41130 Châtillon sur Cher
 Tel 02 54 71 02 47
 Depuis 1948



La communauté de communes Val de Cher Controis a ouvert trois centres de vaccination Covid-19 au Controis-en-Sologne, à Saint-Aignan et à Saint-Georges-sur-Cher
 Les patients doivent impérativement prendre rendez-vous avant de se présenter dans les centres de vaccination



- sur doctolib.fr
- un numéro vert régionale 0805 021 400
- un numéro vert local 06.33.54.86.03 géré par la Communauté de communes, ouvert les lundis et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que les mercredis après-midi de 14h à 17h

GRATIN DE POIREAUX AU PARMESAN

4-5 poireaux (600-700g) - 1 gousse d'ail - 20 g de beurre -
 1 c. à soupe d'huile d'olive - 2 brins de thym frais - 25 cl
 de crème liquide - 80 g de parmesan râpé - Sel et poivre

Préchauffer le four à 200°C (th 6-7)

Préparez les poireaux : couper les extrémités, le pied et les feuilles vertes. Conserver le vert pour faire une soupe, des œufs cocotte ou parfumer un bouillon de cuisson. Couper les poireaux en rondelles assez épaisses. Les rincer abondamment sous l'eau et laisser égoutter • Peler et couper finement la gousse d'ail • Dans une poêle, faire chauffer l'huile d'olive et le beurre. Ajouter l'ail et le faire revenir jusqu'à ce qu'il soit bien coloré. Ajouter les rondelles de poireau et effeuiller le thym. Bien mélanger. Laisser cuire pendant 10 à 15 minutes, le temps que les poireaux soient fondants. Saler et poivrer (saler très peu car le parmesan va s'en charger) • Verser la crème liquide et 60 g de parmesan râpé. Mélanger bien et déposer les poireaux à la crème dans un grand plat à gratin ou dans des ramequins individuels. Parsemer le gratin du reste de parmesan râpé et enfourner pendant 10 à 15 minutes jusqu'à ce que le gratin soit bien doré.

TRUCS ET ASTUCES

Comment faire un désinfectant maison pour nettoyer toutes les surfaces au naturel ? Une recette facile et rapide pour fabriquer un spray désinfectant et nettoyant multi usages avec seulement 2 ingrédients : vinaigre blanc + citron. Même pas besoin d'eau de Javel qui est un produit nocif. Vous pouvez utiliser ce produit désinfectant fait maison pour les poignées de porte, les toilettes, le frigo, la voiture, la salle de bain, le sol...